

À LA RECHERCHE D'UN MAQUIS

Le maquis d'Ornano, à Penne

Le Département du Tarn est partenaire de plusieurs associations pour un projet de création d'un lieu et de sentiers de mémoire du maquis d'Ornano. Outre une aide à la mise en œuvre, il doit également apporter une aide scientifique, et c'est à ce titre que les Archives départementales ont été sollicitées.

D'où un moment de solitude... Car un maquis, par essence, est une entité discrète – voire invisible ; il en va de la survie de ses membres. Hormis l'exception notable du maquis de Vabre (dont l'imprudence n'a heureusement pas causé de catastrophe), un maquis ne produit pas d'archives. Dans un souci évident de sécurité, ses membres évoluent sous pseudonyme et ne se connaissent pas entre eux ; ainsi, si l'un est pris par l'ennemi, il ne peut pas dénoncer les autres.



Pour commencer, que sait-on sur ce maquis ? Eh bien nous, ne nous leurons pas, pas grand-chose... Donc, recherche Internet, évidemment ! Le bulletin 2020 de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin consacre six pages à ce maquis, et en retrace l'histoire. Des choses ont déjà été faites pour son souvenir, puisqu'un Mémorial existe à Penne, ainsi que des plaques commémoratives.

Mais, de prime abord, il semble qu'ils se fondent sur des témoignages oraux d'anciens résistants ou de contemporains,

témoins de faits les impliquant. D'après les écrits, le maquis d'Ornano, entre Tarn et Tarn-et-Garonne, doit son existence à des réfractaires au S.T.O., qui se regroupent sur la rive droite de l'Aveyron à l'été 1943. Le 10 octobre 1943, ce groupe devient la 4^e Section des Corps Francs de Libération du Tarn-et-Garonne, homologué sous le nom de « Maquis d'Ornano M.P-1 ». On note diverses missions – dont des réceptions de parachutages –, des arrestations, des combats... jusqu'à l'été 1944.

Alors, quelles traces peut bien laisser un maquis ?

Notre moteur de recherche, mais pas que...

En lançant une recherche sur « Maquis d'Ornano » dans le moteur de recherche des AD81, seules deux cotes sont proposées, toutes les deux dans le fonds de la Préfecture du Tarn, 1875-1961 :

- 1583 W 4, rubrique « Sites et monuments historiques », concernant les communes de Milhars à Puy-laurens : on y trouve justement, pour Penne, le monument aux morts du maquis d'Ornano et ses abords, et son inscription par arrêté municipal du 29 juin 1948 ;
- 1288 W 65, rubrique « Associations de déportés, internés et résistants, 1955-1982 » : ce sont les commémorations des anciens du maquis d'Ornano (1955-1980), avec beaucoup d'invitations adressées au préfet pour les cérémonies du souvenir du mois de mars, et des coupures de presse.

En bref, rien de bien pertinent pour notre recherche. Essentiellement parce que ce sont des documents trop récents.

Alors c'est vers les archives du Cabinet du Préfet durant la guerre (506 W) que l'on se tourne. Là, la recherche automatique ne peut rien pour nous : il était impossible d'inventorier aussi « fin », en « pièce à pièce », des documents aussi administratifs que disparates. Nous allons donc devoir aller « à la pêche » parmi les liasses concernant la période qui nous intéresse. Voyons, voyons...

Instructions, télégrammes, correspondance :

- 506 W 44 Télégrammes « arrivée » (1942-1944, manque le 1^{er} semestre 1943)
- 506 W 53 Correspondance personnelle des préfets (oct. 1940 - mars 1944)
- 506 W 58 Correspondance : affaires diverses (janv. - 18 août 1944)
- 506 W 65 Notes et rapports - Informations départementales : rapports (déc. 1943 - juill. 1944)

Surveillance de la population :

- 506 W 179 Réfugiés et étrangers : réfugiés à Puycelsi et à Penne (1941-1943)

Forces militaires et civiles - Troupes allemandes d'opération :

- 506 W 224 Mouvements des troupes : correspondance des mairies (nov. 1942 - juill. 1944), état du personnel d'organismes territoriaux allemands ayant stationné dans le département (mai-juin 1945).
- 506 W 227 Opérations allemandes - Perquisitions et saisies : correspondance, rapports (juil. 1943 - août 1944). Saisie d'armes : procès-verbaux de police et de gendarmerie (12 et 19 août 1944).
- 506 W 229 Incidents avec les troupes allemandes : correspondance, procès-verbaux de police et de gendarmerie (nov. 1942 - août 1944).
- 506 W 230 Soldats allemands tués et enterrés dans le département - Enquête : instructions, réponses des maires (nov.-déc. 1944).

Faits de guerre et de résistance, crimes et délits

- 506 W 279 Enlèvements, assassinats ou tentatives d'assassinats, menaces de mort : dossiers des affaires, correspondance, procès-verbaux de police (août 1943 - oct. 1944).
- 506 W 280 Vols ou agressions à main armée. Arrestations : dossiers des affaires (août-oct. 1943, mars-sept. 1944).

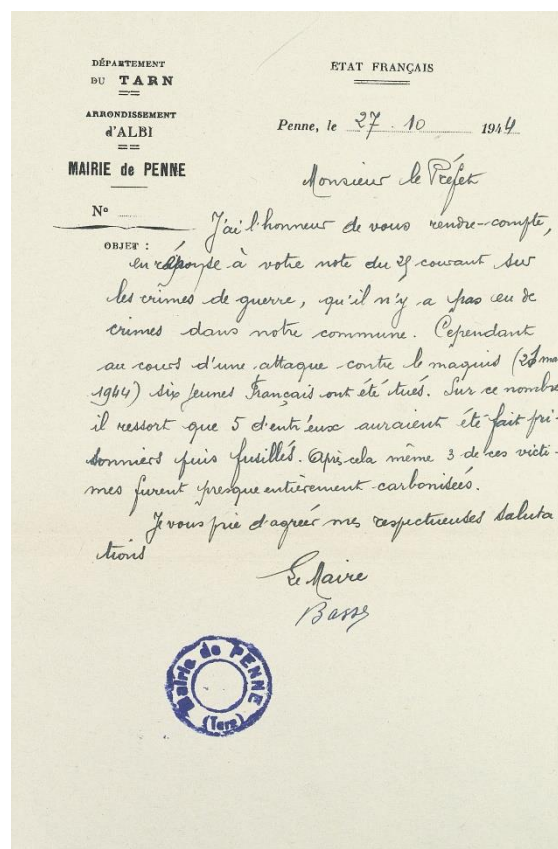
Libération : faits de guerre

- 506 W 288 Crimes de guerre ennemis : instructions (sept.-oct. 1944), réponses des municipalités [circulaire préfectorale du 25 octobre 1944] (1944), état des crimes de guerre ennemis dans le département du Tarn de janvier à août 1944.

Il doit vous tarder, chers lecteurs, de connaître le résultat de cet « épluchage en règle » ! Eh bien, croyez-le ou non, un seul document émerge de ces 13 liasses : la réponse de la mairie de Penne à la circulaire préfectorale du 25 octobre 1944 (506 W 288). C'est une info, faute de mieux, mais ça n'apporte pas grand-chose, pas même un nom...

Tout ça pour ça ! Et que croyez-vous que fait l'archiviste, après tout ce temps perdu ? seppuku ? mais non, bien sûr que non ! Il continue, en essayant de trouver d'autres pistes. Et peut-être de se remonter le moral, aussi...

Tiens, et si on essayait l'iconographie ? Mais là pas davantage... Le moteur de recherche ne veut rien savoir concernant Penne, les fermes de La Bourriette et Lautanel, théâtre d'événements dramatiques.



Et si on allait du particulier au général ?

Justement, à propos de La Bourriette, on sait que six maquisards y ont été tués dans la nuit du 21 mars 1944. Et si on cherchait des renseignements sur eux ? L'état civil d'abord, numérisé. Les registres de décès de Penne (4 E 206/36). Oui, ils sont bien là, une page et demie leur est consacrée, du 22 au 26 mars. Tous les six marqués « *Inconnu* » dans un premier temps. Une description pour chacun : « *presque entièrement calciné* » pour les trois premiers ; quant aux autres, l'aspect physique et les vêtements, pour permettre une identification ultérieure.

Et en effet, en marge de chaque acte est une mention transcrivant un jugement du tribunal civil de Gaillac du 28 décembre 1944, qui rend son identité à chaque victime et lui confère le statut de « *Mort pour la France* ». Il s'agit de :

N°6 – Henri Émile Marie Granier, né le 23 oct. 1922 à Laboutarié ;

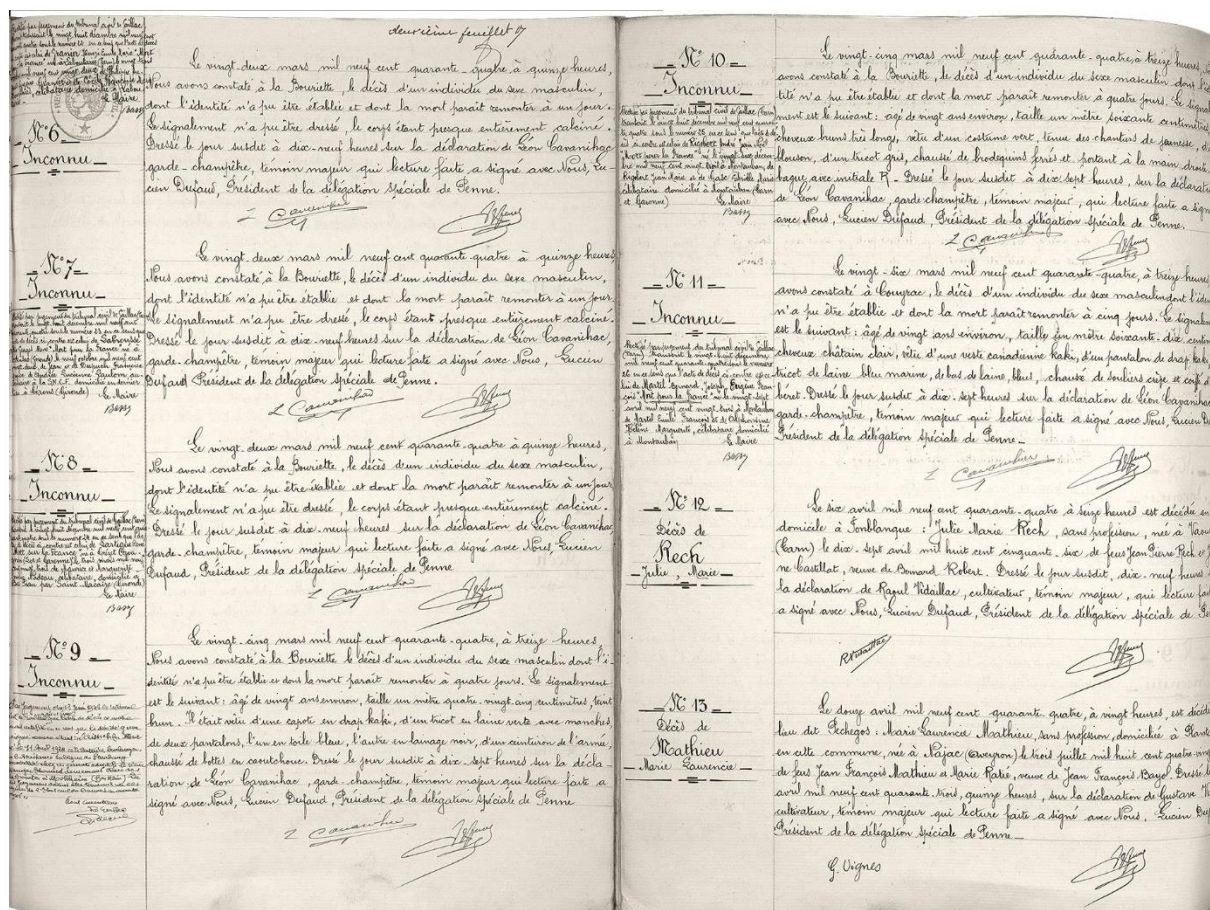
N°7 – Élie Georges Labrousse, né le 9 oct. 1922 à Podensac (Gironde) ; marié à Andrée Lucienne Laulom, il était auxiliaire à la SNCF, domicilié en dernier lieu à Cérons (33) ;

N°8 – René Lartigue, né le 3 mars 1923 à Grézet-Cavagnan (Lot-et-Garonne) ; il habitait à Saint-Macaire (33) ;

N°9 – Albert Tristchler (sic), né le 11 avril 1924, était un enfant de l'Assistance publique de Strasbourg ; boulanger, il vivait chez ses parents adoptifs à Molsheim (Bas-Rhin) ;

N°10 – André Jean Noël Rigobert, né le 26 déc. 1923 à Montauban, où il était domicilié ; il portait à la main droite une bague avec initiale R ;

N°11 – Bernard Joseph Eugène François Martel, né le 27 avril 1923, également de Montauban.



Nous allons voir ces jugements rectificatifs (3 U 3699 et 3700) qui n'apportent guère plus d'éléments que ce qui a été transcrit.

Henri Émile Marie Granier étant le seul Tarnais, nous avons entrepris de rechercher son acte de naissance (4 E 119/5) : il est né à Escribe, commune de Laboutarié, mais ses parents, Philippe Auguste Eugène Granier (contrôleur du matériel à la Compagnie des Chemins de fer du Nord) et Cécile Françoise Marie Dourlihiès, sont déclarés domiciliés à Graffenstaden, dans le Bas-Rhin.

Sa fiche sur le site « Mémoire des hommes » n'apporte pas davantage de renseignements. Peut-être faudrait-il demander la fiche de Granier au Centre des Archives du Personnel Militaire de Pau, ou son dossier au Service Historique de la Défense, division des victimes des conflits.

Nous ne l'avons pas fait. Car pour ce type de recherche, l'archiviste ne pousse pas un « hurra » franc et massif quand il découvre enfin quelque chose. Son enthousiasme se limite à la satisfaction du devoir (de mémoire) accompli. Pour le moment en tout cas.

Nouveaux rebondissements

Quelque temps plus tard, un échange avec un membre d'une association, mieux documenté que nous sur le sujet, pointe du doigt un terme qui n'avait pas capté notre attention : « réfractaire ». Et voilà que s'ouvre une nouvelle piste de recherche : retour vers le 506 W !

506 W 106 Service du travail obligatoire (S.T.O.).

Réfractaires, recherche : procès-verbaux de police, de gendarmerie (sept. 1943 - juin 1944), rapports et correspondance concernant la recherche des réfractaires dans la Montagne Noire (juin 1943-juillet 1944).

Une nouvelle liasse à passer au peigne fin, avec l'aide d'une personne en stage découverte. Et cette fois, les efforts sont payants : des procès-verbaux de gendarmerie détaillant leur découverte des corps, les constatations qu'ils ont faites et les témoignages entendus ; un rapport d'enquête sur les « engagements » qui se sont déroulés entre les réfractaires et l'armée d'occupation aux alentours de Penne ; et d'autres messages plus succincts.

Formulaire N° 7 (Gendarmerie Nationale) - Art. 200 du décret sur l'organisation et le service de la gendarmerie.

GENDARMERIE NATIONALE

Légion de Guyenne
Compagnie du Tarn
Section de Gaillac
Brigade de Vaour

Ce jour d'hui, vingt-cinq Mars mil neuf cent quarante à huit heures

Nous, soussignés : **WARRE (Tucide), Mal-deslogis chef FURCH, Mirain, ROSO, Justin et ROISSY Joseph**

gendarmes à la résidence de VAOUR
département de Tarn

révêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

rapportons que le 21 Mars 1944, à 18 heures, avons été avisés téléphoniquement par le Capitaine Commandant la Compagnie que des événements extraordinaires se passaient à PENNE (Tarn), et que le corps d'un homme mort avait été découvert.

Avec le gendarme ROSO, nous nous sommes aussitôt rendus sur les lieux et avons appris par Monsieur le Maire de PENNE, qu'une opération de police avait eu lieu aux confins de la circonscription par les autorités occupantes, et qu'un homme avait été découvert au hameau "Coulirac" commune de PENNE; cette opération aurait commencé à sept heures et d'après le rumeur publique serait dirigée contre des réfractaires ; de nombreuses détonations et cris de détresse ont été entendus, mais, croyant à des manœuvres de l'autorité occupante le maire n'a pas cru devoir prévenir la gendarmerie.

au moment où nous nous sommes transportés sur les lieux, les rues de PENNE étaient gardées par les troupes d'occupation et il ne nous a pas été possible de procéder aux constatations nécessaires.

De retour à la résidence nous avons prévenu téléphoniquement notre Commandant de Compagnie, et notre Commandant de Section.

Le 22 Mars 1944 à 13 heures 30, informé que les troupes d'occupation s'étaient retirées et que trois autres corps avaient été découverts au hameau de "Lautanel", nous avons téléphoné à notre Commandant de Section qui nous a informé qu'il se transportait sur les lieux. A 14 heures 30 nous nous sommes rendus avec notre Commandant de Section et le Maire de PENNE au hameau de "Lautanel" où nous avons découvert dans une grange en partie démolie, le corps de trois hommes complètement calcinés par le feu, il ne nous a pas été possible de les identifier.

La ferme de "Lautanel" a été complètement détruite à l'aide de mortiers, et on remarque le reste de divers objets en parties brûlés.

A trois cents mètres de cette ferme se trouve la maison inhabité de "La Bourlette" celle-ci comme la précédente a été complètement détruite.

Le maire de PENNE s'est chargé de faire procéder à la mise en bière des corps, et à faire procéder à l'inhumation après autorisation de Monsieur le Procureur de l'Etat Français.

Les deux fermes sont situées à la limite de la circonscription et inhabitées depuis très longtemps.

Nous nous sommes rendus au hameau "Coulirac" en vue d'identifier le corps qui avait été signalé. A notre arrivée nous constatons qu'une flaque de sang, se trouvait devant la porte d'entrée mais le corps n'y était plus. Les habitants Monsieur GAZIE et sa famille avaient quitté les lieux.

Supposant que cette famille avait pu se rendre à Rabastens elle a des attaches, nous avons téléphoné au Commandant de cette brigade qui nous a fait connaître par la même voie, que cette famille ne s'était pas rendue dans la dite commune.

Nous avons ensuite demandé par téléphone l'autorisation à Monsieur le Procureur de l'Etat Français à Albi, de faire procéder à l'inhumation des trois corps. Le magistrat nous a fait connaître qu'on pouvait les inhumer. Des renseignements ont été communiqués Monsieur le Maire de PENNE.

Le 24 Mars 1944 à 14 heures 30 informé que deux autres corps avaient été découverts dans une citerne de Section de cette découverte, nous nous sommes rendus sur les lieux avec le gendarme ROISSY, et le Maire de PENNE. La garde champêtre de cette commune qui se trouvait sur les lieux avec quelques équipiers par le Maire, nous a déclaré qu'il avait fait retirer ces deux hommes de la citerne, et qu'il les avaient fait inhumer. Les deux hommes portaient deux blessures à la tête par balles.

Il nous a donné des défunts les renseignements suivants :

1° - Taille 1m75 - teint brun - vêtu de pantalon, un en coton bleu, et l'autre en laine noire - chaussé de bottes en caoutchouc - portait une capote en drap kaki - un gilet avec manches en laine verte et un ceinturon de l'Armée.

2° - Taille 1m60 - teint brun - cheveux bruns très longs - vêtu d'un costume vert - tenus des écharpes de Jeunesse - un bicorne portant la croix de Terraine au côté droit - tricorne - portait une bague à la main droite avec initiale R - chaussé de brodequins ferrés.

Procédant à une enquête nous avons recueilli les renseignements suivants :

1° - Monsieur LACAM, Alfred, 34 ans, cultivateur au hameau "La Rebelles", commune de PENNE (Tarn) déclaré à 19 heures :

"Le 21 Mars 1944, lorsque je me suis levé vers 6 heures, mon attention a été attirée par des coups de feu venant

Début d'un procès-verbal (qui compte 6 pages en tout) de la brigade de gendarmerie de Vaour du 25 mars 1944 (506 W 106)

506 W 402 Victimes civiles ou militaires tombées sous les coups de l'ennemi. - Recensement des tombes : états du recensement effectué par les brigades de gendarmerie d'Albi, Gaillac et Carmaux (25 janvier 1945).

Le recensement par commune nous indique, pour Penne, que René Lartigue, André Labrousse, Henri Granier et Albert Guerec (probablement Tristchler) ont été « *inhumés sur les lieux où ils sont tombés, au hameau de Bouriette, commune de Penne, situé au nord-est du village* » (la fin des lignes manque).

			<u>Cne de PENNE</u>	
LARTIGUE	René		Maquis ORNANS	Inhumés sur les lieux
LABROUSSE	André		-	ils sont tombés au ham
GRANIER	Henri		-	de Bouriette Cne de Pe
GUEREC	Albert		-	ne, situé au Nord-Est
				du village et à trois
				de cette localité. Terr
				ment appelé Causse de
				Penne

Des bâtiments ayant été détruits, peut-être pourrions-nous également nous intéresser aux dommages de guerre ? Le 497 W 48 concerne la commune de Penne, et effectivement, s'y trouve une correspondance de 1949 à 1955 au sujet de l'indemnisation de la famille Bessières, propriétaire de La Bouriette, et Gardes-Cazottes pour les constructions de Lautanel.



* * * * *

Ouf, la partie tarnaise est un peu mieux documentée. Peut-être nos collègues des Archives de Tarn-et-Garonne auront-ils découvert, de leur côté, des informations nouvelles qui pourraient apporter de l'eau au moulin de ce projet commun.